

Choix et non-choix de ménages précaires piégés dans un système générateur d'inégalités

Atelier Précarité, endettement et santé

Caroline Regamey, politique sociale et recherche, CSP Vaud

Colloque Dettes et santé, 20 mars 2024

Éclairages

- Basés sur les observations des professionnel·le·s de terrain (travail social, VD) et des résultats d'études diverses
- Concernant des personnes précaires suivies par nos services.
(jeunes adultes, personnes migrantes, surendettées)

En introduction

Lorsqu'on vit dans des conditions précaires et avec des difficultés financières, la santé n'est souvent pas une priorité. Avant de se soigner, il faut penser à se nourrir, à se loger, à trouver un travail ou le garder, poursuivre ses études... Mais la santé est une préoccupation. Elle le devient de plus en plus avec l'âge.

- Le pouvoir d'agir ne peut pas se déployer en cas de grosses contraintes
- Les personnes précaires n'ont pas d'épargne
- Accès aux soins différent des personnes selon leur statut
- Les problèmes ne sont pas les mêmes, causes structurelles
- Quoique.... Des constantes !

JEUNES ADULTES

Moments charnières:

- Passage à la majorité
Augmentation sévère des primes d'assurance-maladie multipliées par 2 à 3 fois (sur Vaud)
- Changement de statut
- Sortie du dossier de leurs parents (RI, rente-pont...)
- Interruption des allocations et rentes à 25 ans.

Transitions mettent jeunes et familles en difficultés

JEUNES - leurs pratiques

Cas de figure

- Après la majorité, ont gardé la franchise prise par leurs parents mais en cas de pépins (santé, ressources) **n'arrivent pas à payer**
Désarmés, ne savent pas comment ça marche. Compliqué l'assurance-maladie...
- D'autres qui ont décohabité et ont mis volontairement une franchise à 2'500.- pour payer une prime «basse». Pensaient y arriver, c'est le cas pour une ou deux factures mais dès que davantage, **n'arrivent pas à payer**
- Celles et ceux qui ont choisi la franchise minimale, et dont le subside (en attente, ou en renouvellement) tarde...
n'arrivent pas à payer
- Alimentation – variable d'ajustement !
- Soins dentaires absents des budgets

Dettes des jeunes

- Dettes d'assurance-maladie
- Dettes de factures médicales et dentaires

La facture est vite élevée, les budgets ne le sont pas

Dettes vites importantes !!!

Héritage des dettes non totalement résolu

- Ne peuvent plus hériter des dettes contractées par leurs parents lorsqu'ils étaient mineurs
- Mais les personnes majeures et en formation dépendant de l'entretien de leurs parents peuvent hériter encore des dettes contractées par leur parents après leur majorité.

JEUNES – pratiques des professionnel·le·s

- Vérification des droits sociaux
- Plus possible de donner des conseils de principe, il faut tout étudier en détail, au cas par cas: quelles marges, situation des parents, etc.
- Conseillent franchise minimale si frais médicaux, mais prime élevée... quelle part à charge après subside?
- Demande déplafonnement subside
- Arrangements de paiement demandés (mais frais s'ajoutent)
- Recherche de fonds privés (mais pose des colles)

PERSONNES MIGRANTES – Leurs pratiques

Le capital santé est un enjeu très important (migration du travail)

Si plus de travail, les ennuis commencent

Pratiques:

- Choix de franchise élevée pour payer moins de primes – surtout les personnes primo-arrivantes
- Ne comprennent souvent pas les enjeux, système très compliqué à saisir
- Mauvais choix, n'ont pas les moyens d'épargner
- Demande de subsides – souvent un peu tardivement
- Mais aussi le contraire (choix de franchise basse) si frais de santé
- Difficultés en cas de frais dans tous les cas.

PERSONNES MIGRANTES - Stratégies

Personnes sans problèmes de santé :

- Vont consulter le moins possible / à l'étranger pour les soins dentaires
- Renoncent aux soins sauf si critique
- Font toutes économies possibles sur d'autres postes budgétaires.
Vont se tourner vers distribution alimentaire, font des courses en France, congèlent tout.

Personnes avec problèmes de santé :

- Tenter une réorientation professionnelle
ex. femmes de ménage avec problèmes d'arthrose

Ce n'est pas une option d'arrêter de travailler !

ex. une personne qui ne peut plus travailler, à l'aide sociale: permis remis en cause

PERSONNES MIGRANTES

Cas fréquents:

- Dettes d'assurance-maladie
- Dettes de frais médicaux
- Recouvrements avec frais

Moins fréquent (relativement nouveau)

- Difficultés causées par attestations de prise en charge demandées lors de regroupement familial (souvent à tort)
- Refus de subside

PERSONNES MIGRANTES

Stratégies des professionnel·le·s

- Vérification des droits sociaux
- Arrangements de paiement
- Demande déplaçonnement subside
- Recherche de fonds privés.

SANS-PAPIERS

Se soigner quitte à s'endetter ou renoncer aux soins pour éviter tout risque ?

- Leur survie dépend de leur capacité de travailler, leur santé est leur unique capital
- Pression psychologique constante grève l'accès aux soins
- Effets néfastes du stress – dépression et anxiété très présentes
- Très peu d'accès aux soins de santé mentale
- Beaucoup de renoncement aux soins

Maladie = risque de ne pas pouvoir travailler et risque d'endettement

SANS-PAPIERS

- Personnes non régularisées:

Très peu sont affiliées à la LAMal (GE Parchemins 12%); très difficile de s'affilier encore, revenus souvent très faibles, surtaxes, accès aux subsides non garanti partout

Très souvent les enfants sont affiliés (demandé par les écoles)

- Personnes régularisées:

Quasi toutes affiliées, mais moins de la moitié avec subside

La régularisation donne le droit d'être malade

De pouvoir être soigné·e - sont moins vulnérables en cas de nécessité de s'absenter du travail. Meilleure utilisation du système de santé

Grande sécurité

SANS-PAPIERS

Une fois affiliées, difficultés face à la cherté du système...

Les personnes régularisées consultent davantage mais renoncent toujours passablement (un quart d'entre elles)

Le risque d'endettement demeure

- Risquer les poursuites en cas de non-paiement
- Risques sur le permis en cas de poursuites

Heureusement qu'il existe des structures comme le Point d'Eau, c'est essentiel

Personnes surendettées - Leurs pratiques

- Beaucoup renoncent aux soins, surtout dentaires
- Certaines personnes cherchent à se faire soigner à l'étranger
- La majorité prennent une franchise élevée, sauf en cas de problèmes de santé
- Passablement d'ignorance
 - ex. ne savent pas qu'il faut demander plusieurs devis (dentaires)
 - ne savent pas qu'elles doivent annoncer la reprise du paiement des primes lors de saisies, qu'il faut annoncer les changements de situation lors de subsides
 - ne savent pas qu'il faut envoyer les factures médicales en cas de saisie, ou aux PC
 - ne savent pas comment s'en sortir en cas de double affiliation
- Utilisent parfois les remboursements pour d'autres factures urgentes...

Personnes surendettées – Pratiques des professionnel·le·s

Les personnes sont souvent coincées dans une caisse-maladie chère, ne peuvent pas changer.

Professionnel·le·s:

- Conseils au cas par cas
- Vérification des droits sociaux, démêlage des situations dans lesquelles un remboursement est possible
- Arrangements de paiement
- Demande déplaçonnement subsides
- Recherche de fonds privés.

CONSTANTES

- La santé est souvent une préoccupation pour les personnes précaires
- Les problèmes financiers sont des obstacles aux soins
- La complexité du système est un obstacle aux soins
- Le renoncement est fréquent
- L'endettement lié à la santé est fréquent
- Même avec subsides, l'aide est insuffisante, les frais à charge restent trop importants
- Recours réguliers à la solidarité informelle, aux fonds privés.

En conclusion

Que ce soit du côté des personnes précaires ou de celui des professionnel·le·s:

Beaucoup de non-choix, peu de choix

Quelques stratégies, mais peu en définitive

- L'accès aux soins est un problème
- L'endettement lié à la santé est fréquent
- Le recours aux services de conseil est essentiel, mais beaucoup de personnes n'en sont pas bénéficiaires
- L'existence de structures de santé ultra accessibles (ex. Point d'Eau) est essentielle
- Le système de réduction des primes est imparfait, inégal, et ne constitue pas une solution suffisante. Certaines évolutions récentes un peu inquiétantes.